

VRP : modification portefeuille clients et concurrence interne

Par Monguilou, le 27/05/2019 à 17:01

Bonjour à tous,

Je suis salarié sous statut VRP exclusif. A la signature de mon contrat de travail, il m'a été attribué un secteur géographique et un portefeuille clients.

Ma direction vient de me retirer un client de mon portefeuile, sans concertation ni échange. En a-t-elle le droit ?

Les clients de mon portefeuille ne sont-il pas liés à moi de manière contractuelle ?

Enfin, depuis quelques temps, d'autres commerciaux de mon entreprise (sans portefeuille, opérant sur d'autres services/produits que les miens) ont eu l'autorisation de proposer et vendre aux clients (les miens comme ceux de mes autres collègues VRP) des produits dont j'avais la charge.

Je me trouve de ce fait en concurrence avec mes propres collègues, le premier qui tire remportant la vente.

Ma direction est-elle là encore dans son bon droit?

Merci d'avance pour vos retours...